

Saison 2021-2022 PV N°3 : réunion du 22/04/2022. 1/2

Présents :

Président : NIVARLET José.
Brabant Wallon : ROISIN Nathalie.
Hainaut : LECOMTE Pascal, BORREMANS Michel,
CAPRON Lucienne (par visioconférence).
Liège : DENOTTE Philippe, TASSIN Didier (secrétaire).
Luxembourg : ALBERT Marie-Hélène (par visioconférence).
Namur : HOETERS Jacqy, LAUWERYS José.

Absents excusés: HENIN Luc, HECQ Jérôme, GRIGNET Alain, MUYLAERT Patrick,
VANKEERSBULK Samuel, HALIN Michel.

La réunion se tient au Centre de Formation AWBB à Jambes en suivant l'ordre du jour.

1. Bilan JRJ du 27 mars 2022 :

NAMUR : Le bilan sportif est excessivement positif mais les gros problèmes viennent de la logistique (sandwiches, distributeur de jetons, ...). Ils doivent être pris en compte et résolus pour les JRJ à venir.

LUX : Il ne faut pas être trop négatif mais, bien sûr, il faut dénombrer les problèmes et tenter de les résoudre.

J. NIVARLET : Le cahier des charges était suffisamment complet et tout était bien prévu pour que le déroulement des matchs se passe sans accro. Je pense que le gérant de la cafétéria n'a pas imaginé le nombre de personnes qui allaient être présentes et le personnel derrière le bar a été très vite dépassé par les événements.

HAINAUT : Le plus important reste, bien sûr, la réussite sportive de cette JRJ mais, en plus des sandwiches et de la distribution de jetons, il faudrait aussi penser à l'emplacement de la fontaine à eau qui ne devrait pas se trouver en haut des escaliers mais plus proche des terrains.

2.3. Perspective pour la finale 2023, JRJ à Jumet ? Choix d'un autre lieu ?

LUX : Est-ce que la salle du Blocry serait une solution envisageable ?

J. NIVARLET : Il n'y a que 2 terrains qui sont homologués, il faudrait alors trouver des solutions, comme utiliser le matériel des terrains de 3X3 mais ce serait assez compliqué.

Toutes les provinces : Le but des JRJ reste sportif et donc la salle de Jumet reste le choix le plus judicieux. Nous souhaitons conserver la finale à Jumet MAIS il faudra absolument rencontrer le club organisateur pour bien redéfinir un cahier des charges strict et pour que toutes les demandes soient respectées scrupuleusement.

LIEGE : Comme dit avant, la raison d'être de la JRJ reste avant tout le sportif et donc il faut absolument insister sur l'amélioration des conditions de jeu. Le temps de récupération sur le temps de midi doit aussi être respecté pour tous.

J. NIVARLET : J'ai bien reçu vos demandes et nous devons, avec un ou deux membres du département, rencontrer les responsables du club organisateur.

Saison 2021-2022 PV N°3 : réunion du 22/04/2022. 2/2

4. Avantage du site de Jumet :

Toutes les provinces : Nous sommes tous d'accord pour dire que Jumet est la meilleure solution mais il faudra aussi bien vérifier que le matériel de table soit bien complet et opérationnel. Les gros problèmes de logistique se doivent également d'être résolus.

HAINAUT : Est-ce que les arbitres ne pourraient pas faire des tables quand ils ne sifflent pas ?

J. NIVARLET : Lorsque les arbitres ne sifflent pas, les formateurs en profitent pour débriefer avec eux et, éventuellement, opérer les corrections nécessaires pour améliorer la mécanique arbitrale. C'est donc préférable que les provinces restent actives aux tables de marque.

NAMUR : Une boîte de secours devrait être accessible en cas de blessure d'un joueur.

HAINAUT : On pourrait, comme lors de la JRJ d'Arlon, demander l'aide de la Croix-Rouge.

5. Équipement des sélections :

J. NIVARLET : Le CDA a envisagé le remplacement des équipements des sélections provinciales pour les JRJ mais il faut attendre que l'accord avec le sponsor principal soit entériné.

HAINAUT : Pouvons-nous faire quand même une demande à notre fournisseur pour avoir un devis supplémentaire ?

J. NIVARLET : Oui, bien sûr, nous verrons par la suite quelle sera la meilleure solution pour l'achat des équipements.

6. Divers :

J. NIVARLET : Merci à tous pour cette réunion constructive et merci à Lucienne et à Marie-Hélène pour leur participation en visioconférence.

Lucienne et Marie-Hélène : Un grand merci à José pour avoir accepté que nous puissions y assister en distanciel.

Pour le Département,

Secrétaire
Didier Tassin

Président
José Nivarlet